

COP 26 : les acteurs financiers poussés à se désinvestir de toutes les énergies fossiles

Le Climate Finance Day, puis la COP 26 à Glasgow, poussent les acteurs financiers français à prendre de nouveaux engagements sur le désinvestissement dans les énergies fossiles, en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris.

[Actu-Environnement.com](https://www.actu-environnement.com) [Gouvernance](#) | 29 octobre 2021 | [Rachida Boughriet](#)
<https://www.actu-environnement.com/ae/news/cop26-finance-desinvestir-energies-fossiles-38456.php4#xtor=ES-6>

En octobre 2020, lors du précédent Climate Finance Day (Jour de la finance climatique), les acteurs de la Place financière de Paris s'étaient engagés à [sortir du financement du charbon](#). Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire leur avait demandé d'aller plus loin en excluant aussi les hydrocarbures non conventionnels. Un an plus tard, à la veille de la Conférence mondiale sur le climat ([COP 26](#)) à Glasgow, le locataire de Bercy juge que les engagements des acteurs financiers ne sont « *pas suffisant(s)* » au regard de l'Accord de Paris sur le climat de 2015.

*« Les six plus grandes banques françaises se sont engagées à arrêter, dès 2022, le financement des projets d'exploitation de pétrole de schiste, de gaz de schiste, de sables bitumineux. C'est très bien, mais ce n'est pas suffisant », a-t-il déclaré, le 26 octobre, lors de l'édition 2021 du Climate Finance Day à Paris. Bruno Le Maire a appelé les acteurs financiers à s'engager dans une trajectoire « *crédible, transparente avec un calendrier contraignant* » afin de réduire « [l'intensité carbone de \[leurs\] investissements en lien avec l'Accord de Paris](#) ». Il a demandé à l'ancien directeur général d'Amundi, Yves Perrier, de mener une mission pour y parvenir. Le ministre souhaite pouvoir obtenir la définition d'une première trajectoire « *d'ici mars prochain pour l'événement Climat européen, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne* ».*

Les nouveaux engagements climatiques des acteurs financiers

Le premier engagement des [banques françaises](#) a concerné l'arrêt du financement des entreprises liées au charbon. « *Les derniers chiffres montrent que le financement des entreprises impliquées dans le charbon ne représente plus que 2,1 Md€, soit 0,16 % du portefeuille corporate des grandes banques françaises, à fin 2020* », selon la Fédération bancaire française (FBF). Et après le charbon, les six grandes banques françaises citées par Bruno Le Maire (BNP Paribas, groupe BPCE, Crédit agricole SA, Crédit mutuel, Société générale, La Banque postale) viennent d'annoncer collectivement, qu'elles ne financeront plus, dès janvier 2022, les entreprises « *réalisant plus de 30 % d'activité dans les sables bitumineux, le pétrole et le gaz de schiste* ».

La Banque postale veut aussi aller plus loin et a annoncé une « *sortie totale* » des énergies fossiles (pétrole et gaz) à horizon 2030. La mutuelle d'assurance Maif prévoit également l'arrêt immédiat du financement de nouveaux projets de production de pétrole et de gaz, la sortie totale du pétrole et du gaz non conventionnels d'ici à 2030, et la sortie totale du pétrole conventionnel d'ici à 2040. De même, l'Ircantec (régime de retraite complémentaire des agents non titulaires de la fonction publique) prévoit notamment d'exclure de son portefeuille les entreprises qui n'adoptent pas de plans de sortie du charbon d'ici à 2030 ou les entreprises qui développent de nouvelles capacités de production d'énergie fossile.

En outre, le Crédit mutuel s'est aussi engagé à stopper « *dès maintenant tout financement de nouveau projet d'exploration, de production et d'infrastructures dans le pétrole et le gaz, dans le prolongement de ses précédents engagements pour une sortie du secteur du charbon* ».

Par ailleurs, la Fédération française de l'assurance (FFA) « *encourage ses membres à définir leurs politiques de dialogue avec les entreprises du secteur des combustibles fossiles, incluant des calendriers*

d'arrêt de financement des entreprises qui ne renonceraient pas à leurs nouveaux projets de production des énergies fossiles non conventionnelles ».

Sortie du pétrole et du gaz : les ONG pointent des engagements « dérisoires »

La plupart des groupes bancaires et d'assurance ont pris des engagements relatifs aux énergies fossiles non conventionnelles, mais assez peu sur le pétrole et le gaz

Laurent Clerc, directeur d'étude et d'analyse des risques à l'ACPR

« La plupart des groupes bancaires et d'assurance ont pris des engagements (climatiques) relatifs aux énergies fossiles non conventionnelles, mais assez peu sur le pétrole et le gaz », a expliqué, au journal Les Echos, Laurent Clerc, directeur d'étude et d'analyse des risques à l'Autorité de contrôle prudentiel et de régulation (ACPR). Le 26 octobre, l'ACPR et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont publié leur [deuxième rapport](#) de suivi des engagements climatiques des acteurs de la Place de Paris. Les Autorités encouragent ces derniers à « mettre rapidement en place des politiques robustes, transparentes et comparables portant sur toutes les énergies fossiles ». Ces politiques « devraient s'inspirer des leçons et des travaux menés pour le charbon, et prendre en compte les projections disponibles et les évolutions attendues en termes de niveau et de nature d'investissement dans les secteurs concernés pour pouvoir [atteindre les objectifs de l'Accord de Paris](#) ».

Les ONG Reclaim Finance et les Amis de la Terre France appellent les banques et assureurs français à se [désinvestir de toutes les énergies fossiles](#). « Nous voyons déjà le grand écart se former dans le monde de la finance. D'un côté, de petits établissements financiers qui montrent la voie en suivant la position de [l'Agence internationale de l'énergie](#) : la fin immédiate du développement des hydrocarbures. C'est le cas de La Banque postale, qui a publié une politique ambitieuse de sortie totale des pétrole et gaz à l'horizon 2030, commentent les Amis de la Terre. De l'autre côté, un refus d'agir, voire un déni des grands groupes bancaires français, comme le montre l'engagement dérisoire (des six grandes banques, ndlr) annoncé par la Fédération bancaire française. »

Selon [Reclaim Finance](#), Bruno Le Maire « a fait l'impasse sur les stratégies de sortie des hydrocarbures non conventionnels demandées aux acteurs financiers en octobre 2020. Le ministre s'est contenté d'encourager les acteurs financiers à réduire leur intensité carbone, une mesure qui ne mettra pas fin aux soutiens à l'expansion pétro-gazière incompatible avec l'Accord de Paris », regrette l'association.

Les ONG ont aussi appelé le géant de l'assurance Axa à cesser le soutien à tout nouveau projet pétrolier et gazier. « Bonne nouvelle, Axa met fin à une partie de ses soutiens aux hydrocarbures non conventionnels. Cependant, en s'autorisant à assurer encore 56 % des projets d'expansion pétrolière et gazière, Axa compromet son propre engagement à atteindre la neutralité carbone et continue de mettre de l'huile sur le feu au lieu de l'éteindre », estime Lucie Pinson, directrice générale de Reclaim Finance. Axa est le chef de file de l'initiative « Net Zero Insurance Alliance », une alliance d'assureurs engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, qui se réunira à la COP 26.

© Tous droits réservés Actu-Environnement Reproduction interdite sauf [accord de l'Éditeur](#) ou [établissement d'un lien préformaté](#) [38456] / [utilisation du flux d'actualité](#).